

MISSION OIM – MAURITANIE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG A NOUADHIBOU
DANS LE CADRE DU PROJET : « **RENFORCER LES CAPACITES DU GOUVERNEMENT MAURITANIE EN
MATIERE DE PROTECTION DES *enfants en mobilité et victimes de traite***»

1. Délais

Appel à manifestation d'intérêt CODE #	
Date de publication	18 /09 /2023
Date limite pour le dépôt de dossiers	01 /10 /2023
Notification des résultats	16 /10 /2023
Date du début de la mise en œuvre	Dès la signature du contrat
Période de la mise en œuvre	18 mois

2. Zones d'intervention

Nouadhibou

3. Secteur d'activités et expertise

Protection et Protection de l'enfance

4. Contexte de projet

Le projet «**Renforcer les capacités du gouvernement Mauritanien en matière de protection des enfants en mobilité et victimes de traite**» est un projet financé par l'Union européenne et le gouvernement italien à travers le Programme régional pour le développement et la protection (RDPP en anglais). Dans le cadre de ce projet, l'OIM soutient les efforts du MASEF pour l'inclusion des enfants en mobilité dans le système national de protection, et collabore avec les organisations membres du système de protection pour la consolidation du réseau de familles d'accueil ouvert aux enfants en mobilité sans encadrement parental qui ont besoin de mesures alternatives de protection adaptées à leur profil. Ce projet est la continuité des activités démarrées en 2021 visant à établir un système de familles d'accueil transitoire dans les trois willayas de Nouakchott et celle de Dakhlet Nouadhibou.

La phase actuelle du projet cherche à consolider le réseau existant à Nouakchott et Nouadhibou et potentiellement l'élargir pour inclure de nouvelles localisations (Sélibabi, Rosso etc.).

Cet appel à manifestation concerne la zone de Nouadhibou.

5. Critères de sélection

Critère	Description	Points
Expérience dans le domaine de la protection des enfants	<p>Avoir géré au moins un projet dans le domaine de la protection de l'enfance (15) ;</p> <p>Avoir travaillé avec des partenaires reconnus dans le domaine de la protection de l'enfance (Unicef, Save the Children, Terre des hommes, UNHCR etc.) (10) ;</p> <p>Être une ONG active dans le système national de protection de l'enfance (5) ;</p> <p>Avoir une expérience préalable de collaboration avec le CPISE (2.5) ;</p> <p>Avoir des staffs avec une expérience dans la gestion de cas (2.5).</p>	35
Pertinence de la proposition par rapport à l'atteinte des résultats et objectifs attendus	<p>Adéquation et clarté du budget proposé (y compris la contribution de l'ONG) (5) ;</p> <p>Clarté des activités proposées et de la logique d'intervention (5);</p> <p>Pertinence des activités proposées pour atteindre les objectifs (5) ;</p> <p>Approche innovante (5).</p>	20
Encrage institutionnel et communautaire	<p>Expérience en partenariat avec des institutions clés (2.5);</p> <p>Expérience nationale et locale (2.5),</p> <p>Présence et relations communautaires (5);</p>	10
Capacité avérée de l'ONG à mettre en place l'action proposée	<p>Expertise technique pertinente et expérience de travail (7) ;</p> <p>Nombre et capacité du staff (4) ;</p> <p>Existence préalable de staff dans les postes clé (4) ;</p> <p>Présence sur le terrain (4) ;</p> <p>Connaissance du contexte (4) ;</p> <p>Activités récentes de l'ONG (4) ;</p> <p>Présence préalable dans les localités de mise en œuvre (4) ;</p> <p>Existence de procédures internes pour la gestion de projet (procédures financières, administratives, logistiques etc.) (4)</p>	35

1. Liste d'annexes([lien vers la version Word et Excel des documents](#))

- ANNEXE A –Liste de contrôle des références des partenaires de mise en œuvre
- ANNEXE B - Termes de référence
- ANNEXE C - Questionnaire d'information générale sur les partenaires de mise en œuvre
- ANNEXE D – Modèle de proposition de projet
- ANNEXE E – Modèle de Budget

2. Instructions pour la soumission d'une manifestation d'intérêt :

1. La candidature doit être soumise soit en main propre, soit par courrier sous enveloppe scellée au niveau de l'accueil du bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), sis à Lot N° 433, Tevragh-Zeina- Secteur Universitéou au bureau

- conjoint OIM-UNHCR, à 30m du bureau de la zone franche, à Nouadhibou au plus tard **le 01/10 /2023**. Les candidatures tardives ne seront plus prises en compte.
2. La demande doit être soumise en deux copies (original et copie) et les enveloppes doivent porter la mention « Original » et « Copie » selon le cas. S'il y a des divergences entre l'original et la copie, l'original prévaut. Les deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure et scellées. L'enveloppe extérieure doit être étiquetée avec l'adresse de soumission, le numéro de référence de l'AMI, le titre du projet OIM et le nom du partenaire de mise en œuvre.
 3. La candidature doit être soumise en français et dans le format prescrit par l'OIM dans l'AMI (Annexe D et E). Toutes les informations requises doivent être fournies, répondant de manière claire et concise à tous les points énoncés. Toute candidature qui ne répond pas de manière complète et exhaustive aux exigences de l'AMI peut être rejetée.
 4. Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :
 - a) Une lettre de motivation avec une description détaillée sur la manière dont les exigences spécifiées dans l'appel à manifestation d'intérêt publié par l'OIM seront mises en correspondance avec les capacités, l'expérience, les connaissances et l'expertise des partenaires de mise en œuvre.
 - b) Documents de candidature dûment remplis, comme indiqué dans l'AMI, signés sur toutes les pages par le représentant autorisé de l'organisation soumissionnaire ;
 - c) Tout autre document pertinent
 5. Les candidatures peuvent être modifiées ou retirées par écrit, avant l'heure de clôture spécifiée dans la présente demande de manifestation d'intérêt. Les candidatures ne seront ni modifiées ni retirées après la date limite.
 6. Le partenaire de mise en œuvre supportera tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de la candidature et l'OIM ne sera en aucun cas responsable des coûts encourus.
 7. L'OIM ne demandera en aucun cas des frais de candidature aux partenaires de mise en œuvre.
 8. Toutes les informations fournies par écrit ou partagées verbalement avec les partenaires de mise en œuvre dans le cadre de la présente AMI doivent être traitées de manière strictement confidentielle. Le partenaire de mise en œuvre ne partagera ni n'invoquera de telles informations à un tiers sans l'approbation écrite préalable de l'OIM. Cette obligation se poursuivra une fois le processus de sélection terminé, que la candidature du partenaire de mise en œuvre soit acceptée ou non.
 9. L'OIM traitera toutes les informations (ou celles marquées comme exclusives/sensibles/financières) reçues des partenaires de mise en œuvre comme confidentielles et toutes les données personnelles conformément à ses principes de protection des données.
 10. Le partenaire de mise en œuvre, en soumettant une candidature, autorise l'OIM à partager des informations avec ceux qui ont besoin de connaître aux fins d'évaluation et de gestion de la proposition.
 11. L'OIM se réserve le droit d'annuler/réduire la portée des activités prévues ou d'introduire de nouvelles/élargir la portée des activités existantes. Le partenaire de mise en œuvre sélectionné doit être prêt à élaborer un budget détaillé basé sur la proposition soumise dans les deux semaines suivant la réception de la notification de l'OIM.
 12. L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute candidature, et d'annuler le processus et de rejeter toutes les candidatures, à tout moment sans encourir de ce fait aucune responsabilité envers le partenaire de mise en œuvre concerné ni aucune obligation d'informer le partenaire de mise en œuvre concerné du motif pour lequel l'OIM action.
 13. Tous les candidats recevront une notification écrite du résultat du processus de sélection, dans les deux semaines suivant la date limite de soumission de la note

conceptuelle. Si un candidat demande des éclaircissements supplémentaires, l'OIM fournira une réponse expliquant la transparence et l'intégrité du processus de sélection entrepris. L'OIM se réserve le droit de refuser la divulgation de la spécificité de la décision prise par la mission de l'OIM pour des raisons liées à la confidentialité.

14. Les organisations répondant à cet appel doivent démontrer leur capacité à mettre en œuvre toutes les activités énumérées en un seul paquet. Les candidatures partielles pour des activités individuelles ne seront pas prises en compte.

Pour plus d'information sur l'OIM en Mauritanie, visitez :

<https://www.iom.int/fr/countries/mauritanie>

Les candidats peuvent obtenir des informations sur le contenu de ce document auprès de l'OIM à l'adresse du bureau de l'OIM Nouakchott à Tevragh Zeina Lot N° 433, Secteur Université - Nouakchott, ou au bureau conjoint OIM-UNHCR, à 30m du bureau de la zone franche, à Nouadhibou par courriel à l'adresse électronique suivante :

mauritaniatendercalls@iom.int.

ANNEX A

LISTE DE CONTRÔLE DES RÉFÉRENCES DES PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE

Les informations ci-dessous doivent être incluses dans la réponse à l'AMI émis par l'OIM :

1 – PRINCIPALES EXPÉRIENCES DES PARTENARIATS DE MISE EN OEUVRE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (copiez et collez le tableau pour ajouter des expériences de partenariats si nécessaire)

Partenariat 1	
Date de début	
Date de fin	
Bailleur / partenaire principal	
Description des projets	
Montant du contrat	
Commentaires et liste d'annexes (attestation ou autres)	

Partenariat 2	
Date de début	
Date de fin	
Bailleur / partenaire principal	
Description des projets	
Montant du contrat	
Commentaires et liste d'annexes (attestation ou autres)	

Partenariat 3	
Date de début	
Date de fin	
Bailleur / partenaire principal	
Description des projets	
Montant du contrat	
Commentaires et liste d'annexes (attestation ou autres)	

2 – LISTE DES MEMBRES CLÉS DU PERSONNEL *(copiez et collez le tableau pour ajouter des membres si nécessaire)*

Nom et prénom	
Poste occupé	
Niveau académique	
Années d'expérience professionnelle	

Nom et prénom	
Poste occupé	
Niveau académique	
Années d'expérience professionnelle	

Nom et prénom	
Poste occupé	
Niveau académique	
Années d'expérience professionnelle	

Nom et prénom	
Poste occupé	
Niveau académique	
Années d'expérience professionnelle	

NB : les informations fournies dans le tableau doivent être complétées par un organigramme et des CV détaillés pour la direction et le personnel clés de l'organisation

3 – TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

En plus des informations requises, les partenaires de mise en œuvre peuvent fournir tout autre document connexe, comme des attestations de formation, ou autres.

Termes de Référence

Introduction
<p>L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est une organisation intergouvernementale, créée en 1951, qui occupe la position de chef de file sur la scène migratoire. Forte de ses 175 Etats Membres auxquels viennent s'ajouter 8 autres Etats ayant le statut d'observateur, et disposant de bureaux dans plus de 100 pays, elle opère étroitement avec ses partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux afin de gérer les migrations dans un bon ordre et dans des conditions préservant la dignité humaine, promouvoir la coopération internationale sur la scène migratoire, faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes migratoires et offrir une assistance humanitaire aux migrants dans le besoin, y compris les réfugiés et les déplacés internes. Depuis le mois de septembre 2016, l'OIM est devenue l'organisme des Nations Unies chargé des migrations. L'OIM est présente en Mauritanie depuis 2006.</p>
Contexte
<p>En avril 2023, grâce au financement de l'Union européenne et du Gouvernement italien à travers le Programme régional pour le Développement et la Protection de l'Afrique du Nord (RDPPNA en anglais), l'OIM met en œuvre le projet dénommé «Renforcer les capacités du gouvernement Mauritanien en matière de protection des enfants en mobilité et victimes de traite» afin de renforcer les capacités de réponse du gouvernement mauritanien et des acteurs de la société civile pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des enfants en mobilité.</p> <p>Depuis 2019, l'OIM soutient le MASEF dans le développement d'un système de familles d'accueil pour les enfants sans encadrement parental qui ont besoin de mesures alternatives de protection notamment l'hébergement dans des familles d'accueil transitoire en Mauritanie et leur intégration sociale à travers la prise en charge des besoins primaires et l'accès aux services sociaux de base avec le but d'assurer le respect de leurs droits fondamentaux durant leur séjour en Mauritanie.</p> <p>Le programme de familles d'accueil transitoire en est à sa phase II en continuité de la phase I (phase pilote), où une série de procédures et des outils ont été développés en coordination avec les acteurs clés de la protection de l'enfance sous le lead du MASEF, et une étude légale pour appuyer la mise en place du système a été conduite par un expert juridique. Également, des familles d'accueil transitoires ont été identifiées par des ONG partenaires et validées par un comité multidisciplinaire ; certaines familles ont déjà accueilli des enfants à travers des expériences pilotes.</p> <p>La Phase II aura pour objectif de renforcer le programme en apportant un soutien aux familles d'accueil transitoire déjà validées, en identifiant de nouvelles familles selon les besoins, et en assurant le suivi et l'évaluation des enfants placés ainsi que les familles d'accueil. Dans le but d'améliorer la couverture des besoins d'assistance des enfants, le programme envisage d'étendre le réseau de familles d'accueil. De plus, des améliorations seront apportées aux outils d'identification, de suivi et d'évaluation.</p> <p>Cette phase du programme inclura également l'identification, le référencement et le suivi des familles et des enfants à risque de séparation et/ou victimes de traite.</p> <p>Pour ce faire, une ONG nationale sera recrutée pour accompagner le processus de renforcement du programme des familles d'accueil transitoire sous le lead du MASEF dans la wilaya de Nouadhibou.</p>
Objectif :

<p>L'objectif général est d'appuyer le renforcement du système de familles d'accueil en collaboration avec le MASEF à travers la Direction de l'Enfance et la Direction des Centres de Protection et Intégration Sociale de l'Enfant (CPISE).</p>
<p>Intervention proposée :</p>
<p>Le partenaire retenu devra proposer une intervention qui consolide les acquis de la phase précédente du programme à travers les volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement et évaluation continue des familles validées et incluses dans le réseau - L'identification de nouvelles familles selon le besoin - L'identification des enfants en besoin de mesures de protection alternative - Le suivi des enfants placés en famille d'accueil - L'appui dans l'amélioration des outils déjà en place (utilisation des outils, feedback sur les limites, recommandations) - L'identification, référencement et suivi des familles et enfants à risque de séparation et/ou victimes de traite - Le renforcement de la coopération avec les CPISE de référence <p>Dans la proposition, l'ONG doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Proposer une méthodologie claire qui décrit la ou les approches proposées pour exécuter chaque volet du projet : o Proposer une méthode de travail (ressources humaines et matérielles) à mettre en place pour appuyer les CPISE et le MASEF dans l'exercice d'identification et d'évaluation des familles d'accueil transitoire ainsi que pour le suivi des enfants placés dans ces dites familles. o Décrire l'approche ou les approches à mettre en place pour assurer l'accompagnement des familles et des enfants.
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une coordination à long terme avec le Centre de protection et d'intégration sociale des enfants (CPISE) est établie pour la mise en œuvre du programme de FAT • Les familles et les enfants sont identifiés et accompagnés à travers un programme d'appui adapté à leurs besoins, dans le cadre du système de FAT ; • Des familles et des enfants à risque de séparation et/ou victimes de traite sont identifiés et référés par des staffs/travailleurs sociaux déployés sous le lead du CPISE
<p>Partenariat et collaboration :</p> <p>L'ONG sélectionnée devra travailler en étroite collaboration avec la Direction de l'Enfance et les Directions Régionales du MASEF qui vont assurer le lead dans la mise en œuvre du système pilote de famille d'accueil. Elle devra établir un partenariat avec le CPISE, institution désignée pour assurer le suivi des placements des enfants inclus dans le programme et la supervision de la sélection de familles. Pour assurer l'inclusion des familles migrantes dans le programme, l'ONG devra collaborer avec les communautés migrantes et les représentations diplomatiques.</p> <p>De façon générale, l'équipe de l'OIM va assurer la supervision administrative du projet et le CPISE en collaboration avec la Direction de l'enfance assureront la supervision technique en concertation avec les autres partenaires concernés.</p>
<p>Calendrier proposé :</p>
<p>La période envisagée pour ces activités est de 18 mois.</p>
<p>Expérience et qualifications :</p>

Les ONG candidates doivent répondre aux critères suivants :

- Être une organisation non-gouvernementale (ONG) ou une association, immatriculée auprès des autorités mauritaniennes (récépissé de déclaration d'existence à jour)
- Exister depuis au moins trois années ;
- Avoir un siège identifiable et fonctionnel ;
- Disposer d'un compte bancaire au nom de l'ONG/association ;
- Jouir d'une bonne réputation et avoir une connaissance du contexte socio-culturel national ;
- Être capable de fournir les preuves de ses activités sur le terrain et notamment dans les régions concernées par le partenariat (rapport d'activités, rapport financier ou rapport de projet 2020 – 2022) ;
- Être capable de gérer un projet selon des procédures claires et acceptées par les standards de comptabilité internationale ;
- Disposer d'une expérience de travail avérée d'au moins deux années dans la protection des enfants (migrants, VEDAN, victimes de traite, réfugiés, enfants en situation de rue, etc) et spécialement avec des communautés étrangères ;
- Disposer du minimum de personnel requis pour le fonctionnement quotidien de l'ONG et être en mesure de fournir leurs CV (personnel technique, agent administratif, comptable, etc) ;
- L'expérience de partenariat avec le système de Nations unies et des ONG internationales est un atout ;
- Être disponible pour démarrer les activités dès la signature du contrat.

Soumission des propositions de projet :

La candidature doit être soumise sous enveloppe scellée au niveau de l'accueil du bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), sis à TevraghZeina Lot N° 433, Secteur Université - Nouakchott ou au bureau conjoint OIM-UNHCR, à 30m du bureau de la zone franche, à Nouadhibou au plus tard **le 01/10/2023**. Les candidatures tardives ne seront plus prises en compte.

La demande doit être soumise en deux copies (original et copie) et les enveloppes doivent porter la mention « Original » et mention « Copie » selon le cas. S'il y a des divergences entre l'original et la copie, l'original prévaut. Les deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure et scellées. L'enveloppe extérieure doit être étiquetée avec l'adresse de soumission, le numéro de référence de l'AMI, le titre du projet OIM et le nom du partenaire de mise en œuvre.

Place et date limite pour la soumission des dossiers :

Bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), sis à TevraghZeina Lot N° 433, Secteur Université - Nouakchott ou au bureau conjoint OIM-UNHCR, à 30m du bureau de la zone franche, à **Nouadhibou au plus tard le 01/10/2023**. Les candidatures tardives ne seront plus prises en compte.

Questionnaire d'information générale sur les partenaires de mise en œuvre

Code de l'appel à manifestation d'intérêt	
Nom complet de l'ONG et son acronyme	
Adresse de l'ONG et mail de la personne de contact	
Date:	
Est-ce que l'ONG a un partenariat avec l'OIM ?	
Si oui, quelle est la date de début du partenariat ?	

A. CONTEXTE ET GOUVERNANCE

Votre organisation est-elle légalement enregistrée en Mauritanie ? Si oui, veuillez fournir le numéro de récépissé. Si non, veuillez expliquer.

L'organisation produit-elle un état financier annuel vérifié qui est accessible au public ? Si non, veuillez expliquer.

La direction ou la propriété de l'ONG a-t-elle une affiliation à l'OIM qui entraînerait un conflit d'intérêts ?

Quand l'ONG a-t-elle été fondée ?

Quand l'Organisation a-t-elle été évaluée pour la dernière fois par l'OIM ou une autre entité des Nations Unies ?

Date de la dernière évaluation externe et nom de l'évaluateur. L'évaluation peut-elle être partagée avec l'OIM ?

B. STRUCTURE ORGANISATIONELLE

Une structure/un organigramme mis à jour et les CV du personnel clé sont-ils joints à la candidature ?

Où est le siège de l'ONG ? combien de bureaux elle a en Mauritanie et dans quelles villes ?

Combien de staff à l'ONG ?

Toutes les principales fonctions opérationnelles sont-elles dotées du personnel et des ressources nécessaires (finances, logistique, mise en œuvre, S&E) ?

Votre ONG, a-t-elle des directives concernant le personnel ?

Votre ONG, a-t-elle des procédures de sécurité du personnel ?

C. ENGAGEMENT ET INFLUENCE EXTERNES

Réseaux et coordination	
Votre ONG, coordonne-t-elle son travail avec d'autres organisations de la société civile (locales, nationales, internationales) ? Si oui, fournissez des détails.	
Comment votre ONG interagit-elle avec les bénéficiaires et les communautés ?	
Votre ONG, se coordonne-t-elle avec le gouvernement/les autorités ?	
Votre ONG, s'engage-t-elle dans des processus publics ou politiques (c'est-à-dire des discussions/décisions sur la politique ou le budget des gouvernements nationaux et locaux) ?	
Information et plaidoyer	
Votre ONG, produit-elle régulièrement du matériel d'information ? Si oui, veuillez décrire.	
Votre ONG, organise-t-elle des événements publics à des fins de collecte de fonds ou à d'autres fins ? Si oui, veuillez décrire.	
Votre ONG, travaille-t-elle à travers les médias ?	
Votre organisation, utilise-t-elle le plaidoyer comme fondement de son travail ? Si oui, veuillez décrire.	
C. CAPACITE PROGRAMMATIQUE	
Votre ONG, a-t-elle une mission et une vision déclarées ? Veuillez fournir le lien s'il est disponible publiquement.	
Quels sont le(s) groupe(s) cible(s)/bénéficiaires de l'organisation ?	
Quelle est l'orientation géographique de l'organisation ?	
Quel est l'axe programmatique de l'organisation ?	
Est-ce que l'organisation :	
Est-ce que votre ONG travaille de manière indépendante, selon les principes humanitaires, et est impartiale dans le choix des bénéficiaires ?	
Avez-vous mis en place un plan/une stratégie à long terme ?	
Avez-vous un mécanisme de plaintes ?	
Avez-vous un code de conduite ou une autre politique d'éthique ?	
Disposez-vous de politiques et de procédures pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels ?	
D. CAPACITE FINANCIERE	
Quels bailleurs soutiennent actuellement les activités programmatiques de l'organisation ?	
Quel est le budget global actuel pour les activités de l'organisation ?	

L'organisation a-t-elle été confrontée à des problèmes de liquidité ou de solvabilité au cours des trois dernières années ? Si oui, comment cela a-t-il été résolu ?	
Système de comptabilité	
L'ONG, a-t-elle des politiques détaillées documentant ses normes, règles et procédures comptables ?	
Quelles normes comptables votre organisation suit ? (IPSAS ; IFRS, nationales) ?	
Quel logiciel comptable l'organisation utilise-t-elle et est-elle intégrée à d'autres fonctions (par exemple, RH, achats, etc.) ?	
Quelle est la politique de conservation des documents en ce qui concerne la comptabilité et les pièces justificatives ? Comment l'organisation assure-t-elle la sécurité des archives contre le vol, l'incendie, l'inondation, etc. ? Y a-t-il eu des difficultés à cet égard au cours des trois dernières années ?	
Tous les coûts sont-ils comptabilisés dans les comptes de l'organisation en temps opportun ?	
L'ONG, peut-elle fournir des rapports financiers périodiques au niveau du projet ?	
Contrôle financier	
L'ONG, a-t-elle son propre compte bancaire enregistré à son propre nom ?	
Quel est le système de contrôle interne (audit, autre) ? Y a-t-il eu des difficultés à cet égard au cours des trois dernières années ?	
Les devis ou les factures sont-ils collectés avant les achats ?	
E. CAPACITÉ D'APPROVISIONNEMENT	
Achats	
L'organisation a-t-elle des règles claires en matière de passation des marchés ? Si oui, veuillez partager une copie.	
La politique d'approvisionnement de l'organisation a-t-elle été examinée et acceptée par d'autres organisations et/ou bailleurs ?	
L'organisation a-t-elle une politique claire de séparation des tâches et de délégation d'autorité dans le processus d'approvisionnement ?	
L'organisation a-t-elle (et utilise-t-elle) un plan d'approvisionnement ?	
Gestion des équipements et des entrepôts	
L'organisation dispose-t-elle d'une base de données d'équipements ?	
L'organisation dispose-t-elle de procédures de gestion des stocks et des entrepôts ?	

Je certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont correctes et, en cas de modification, des détails seront fournis dans les plus brefs délais :

Nom/ Signature/ Date

[INTITULE DU PROJET]

Nom de l'ONG :

Couverture géographique :

Bénéficiaires :

Partenaire(s) :

Site de gestion :

Durée :

Budget :

1. Contexte de l'intervention (300 mots au maximum)
2. Description de la méthodologie d'intervention (800 mots au maximum)
3. Description de la méthodologie de coordination avec les MASEF et CPISE (400 mots au maximum)
4. Visibilité (200 mots au maximum)
5. Plan de prise en compte des aspect genre et prévention de l'exploitation et des abus sexuels (300 mots au maximum)
6. Suivi et évaluation (200 mots au maximum)

3. Matrice des résultats (logique d'intervention) - les écritures en italique sont des explications sur comment remplir le tableau et doivent être supprimées et remplacées par le contenu à soumettre

	Indicateurs	Source et méthode de collecte des données	Base de référence	Cible	Hypothèses
Objectif général <i>But le plus important et le plus réaliste auquel le projet peut contribuer.</i>	<i>Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l'état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Indiquent à partir d'où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l'indicateur.</i>	<i>Indique la valeur de l'indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Indique la valeur escomptée de l'indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	
Effet direct 1 <i>Changements escomptés dans la performance institutionnelle, dans le comportement ou les attitudes d'une personne ou d'un groupe, ou dans la situation politique, économique ou sociale des bénéficiaires.</i>	<i>Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l'état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>La source et la méthode de collecte des données indiquent à partir d'où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l'indicateur.</i>	<i>Indique la valeur de l'indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Indique la valeur escomptée de l'indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Hypothèses nécessaires pour que les effets directs contribuent à la réalisation de l'objectif.</i>
Produit 1.1 <i>Changements escomptés dans les compétences ou les capacités des bénéficiaires, ou dans la disponibilité de nouveaux biens ou services par suite de la mise en œuvre des activités du projet.</i>	<i>Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l'état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>La source et la méthode de collecte des données indiquent à partir d'où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l'indicateur.</i>	<i>Indique la valeur de l'indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Indique la valeur escomptée de l'indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Hypothèses nécessaires pour que les produits débouchent sur les effets directs.</i>
Activités conduisant à la réalisation du produit 1.1 Activité 1.1.1 Activité 1.1.2 (ajouter d'autres si nécessaire) <i>Coordination, assistance technique, formation, production, fourniture, transport et autres tâches organisées et exécutées au titre du projet.</i>					<i>Hypothèses nécessaires pour que les activités débouchent sur la réalisation des produits.</i>
Produit 1.2 <i>Changements escomptés dans les compétences ou les capacités des bénéficiaires, ou dans la disponibilité de nouveaux biens ou services par suite de la mise en œuvre des activités du projet.</i>	<i>Facteurs ou variables, quantitatifs ou qualitatifs, qui permettent de mesurer l'état de réalisation ou de rendre compte des changements escomptés. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>La source et la méthode de collecte des données indiquent à partir d'où et comment les informations seront recueillies en vue de mesurer l'indicateur.</i>	<i>Indique la valeur de l'indicateur au début de la période de planification du projet. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Indique la valeur escomptée de l'indicateur au moment où le résultat est atteint. Données ventilées par caractéristiques clés (âge, sexe), selon qu'il convient.</i>	<i>Hypothèses nécessaires pour que les produits débouchent sur les effets directs.</i>
Activités conduisant à la réalisation du produit 1.2 Activité 1.2.1 Activité 1.2.2 (ajouter d'autres si nécessaire) <i>Coordination, assistance technique, formation, production, fourniture, transport et autres tâches organisées et exécutées au titre du projet.</i>					<i>Hypothèses nécessaires pour que les activités débouchent sur la réalisation des produits.</i>

5. Plan de travail

Etablissez un plan de travail de base comprenant les informations suivantes :

a) Date de démarrage, durée et date d'achèvement prévues des principales activités ;

Activité	Calendrier		
	Mois 1	Mois 2	Mois 3

ANNEX E

Modèle de budget

Titre du projet

Budget :

Durée :

	Type Unité	Quantité	Coût unitaire (MRU)	Coût total (MRU)
Côut staff				
Coût total Staff				
Charges du bureau				
Coût total charges de bureau				
Coût total staff et charges de bureau				
Coût opérationel				
Coût total opérationel				
GRAND TOTAL				